

CHEVERNY.INFOS



CHEVERNY



**Mairie de Cheverny
Horaires d'ouverture :**

Mardi et vendredi :
9h-12h / 14h-17h

Mercredi et jeudi :
9h-12h
Samedi
9h-12h

www.mairie-cheverny.com
mairie.cheverny@orange.fr

SOMMAIRE

Mot du maire	
Salle des fêtes	1
En direct de la mairie	2
Compte rendus des Conseils municipaux	3 - 4
Vie communale	5
Agglo/Département	
Agenda	6
Agenda	7
Echo du Caquetoire	8



**Bulletin municipal
Juillet / Août / Sept 2019**

Edito du Maire

Été 2019, on notera que la chaleur humaine et météorologique perdure aussi à Cheverny. Humaine parce que les animations vont se décliner pendant plusieurs semaines. Jazzin vient tout juste de démonter ses scènes tandis qu'il faut recomposer la place pour l'Echo du Caquetoire avec une superbe programmation qui aura pour thème l'Italie dans le cadre du « Centenaire de la mort de Léonard de Vinci ». La fête des vendanges va tenir la place un peu plus tard pour une cuvée ensoleillée. Entre temps, on profitera de la commémoration du 14 juillet pour inaugurer notre salle des fêtes entièrement rénovée. Un peu avant, une sortie de résidence d'artiste (travail de création d'un spectacle) sera présentée au public le 12 juillet. En septembre, un spectacle musical de la Halle aux grains, « l'attrape-rêve », jouera au domaine de Montcy. Enfin, le Conseil Départemental invitera tous les résidents du département à des visites gratuites aux châteaux de Talcy et Cheverny.

L'environnement reste l'un des axes de la commune avec un nouveau label « territoire engagé pour la nature » qui complète les autres démarches labellisées déjà engagées (trottoirs fleuris, zéro pesticide, label terre saine, village étoilé...). Nous sommes également fiers de souligner le 1er prix national « Tourisme et Handicap » décerné au Camping des Saules à Cheverny. Enfin, la technologie accompagne désormais tous ceux qui passent ou résident dans la commune avec notamment l'installation prochaine, d'un Wifi territorial gratuit sur la place de l'église.

C'est un ouvrage très documenté sur l'histoire de la commune de Cheverny qui sera prochainement publié par le CDPA et qui sera présenté lors de la visite patrimoniale de Cheverny le 29 septembre. On notera les multiples témoignages locaux qui confirment que notre population est particulièrement active, comme celle qui notamment a participé à la belle journée écocitoyenne.

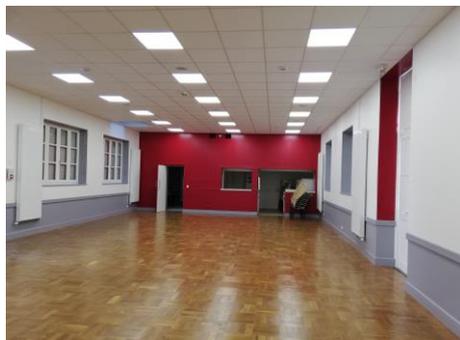
Quant à la chaleur météorologique, elle est suivie par tous avec une solidarité affichée et nous espérons vivement que les cieux reviendront vers des normales saisonnières habituelles.

Je vous souhaite une chaleureuse lecture de ce bulletin à l'ombre de notre place de village où devraient tourbillonner de superbes histoires estivales.

Bien à vous

Lionella Gallard

Plus accessible, plus confortable, plus lumineuse, plus économe en énergie : la salle des fêtes métamorphosée !



La commune a élaboré un agenda d'accessibilité engageant la collectivité à réaliser des travaux pour permettre à tous d'accéder à l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public dont la salle des fêtes. La collectivité a fait réaliser une étude pour identifier, inventorier les travaux et estimer leur coût. Les travaux concernent la mise en conformité, la réfection des sanitaires ainsi que la réfection de la salle de réception (électricité, peinture, isolation, changement des dalles

au plafond, remplacement des néons par des Leds, remplacement de la sono et changement du système de chauffage). Le coût total de l'ensemble des travaux est de 82 607,53 HT (99 074,44 TTC) réalisé par les entreprises locales, financé par la commune et par des subventions de l'Etat et du Conseil Départemental.

Venez la découvrir lors de son inauguration Dimanche 14 juillet à partir de 11 h 45 !

Travaux : Voirie



Voie du petit Chambord

Voie du petit Chambord : réfection partielle des bas-côtés réalisés par l'entreprise Colas
coût : 5 820 €

Des travaux de débardage de voies et curage des fossés sont prévus en septembre/octobre sur différentes parties de la commune ainsi que la fin de la réfection de la route de Cellettes (débardage 1ère quinzaine d'août et

pose de l'enrobé le 13 septembre). Pour la sécurité de tous, merci de respecter la signalétique mise en place.

Véhicule communal

Le véhicule fourgon de la commune va être remplacé (date de mise en circulation 30 mars 2001). Le choix s'est porté sur le modèle Renault Master, diesel, 8 CV, équipé d'un radar de recul et d'un crochet mixte (attelage pour caravane ou autre véhicule), pour un montant de 20 770 € TTC (reprise déduite).



Transport scolaire

La grille modifiée (circuit et horaires) sera transmise aux familles et disponible sur le site internet de la mairie une semaine avant la rentrée. L'inscription au service de transport est effective pour l'année scolaire entière ; le paiement du forfait est dû trimestriellement. Les familles sont redevables quelle que soit la fréquentation des enfants. La participation financière trimestrielle est identique à celle de la précédente année scolaire.

Rappel : la présence d'un adulte est obligatoire à l'arrêt du car, pour réceptionner l'enfant. En cas d'impossibilité, un mot signé des parents doit être transmis en mairie.

Sècheresse

Suite à l'arrêté Préfectoral du 5 juillet 2019, il est interdit d'arroser jardins et pelouses, de laver les véhicules, de remplir les piscines privées, d'arroser les massifs floraux privés et de remplir les plans d'eau de 8 h à 20 h.

Projet d'une antenne relais sur le site de l'ancienne scierie, route de Romorantin

Afin d'améliorer la qualité de la réception de la téléphonie mobile dans le bourg et route du bûcher, route de l'ébat, la société Orange, prévoit l'installation d'une antenne relais sur le site de l'ancienne scierie située route de Romorantin. Le dossier de consultation est disponible en mairie.

Paiement des factures communales sur site sécurise

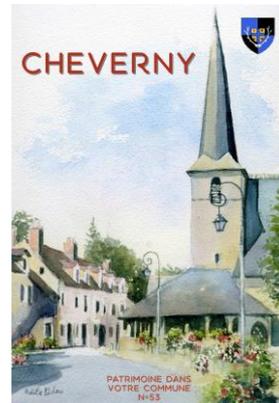
Le conseil municipal a décidé la mise en place du dispositif PayFip qui permet de payer les factures communales sur internet. Ainsi, les factures communales qui seront émises à compter du mois de septembre 2019, relatives au règlement des loyers des logements communaux, de la location de la salle des fêtes, du transport scolaire ou des concessions et redevances pour le cimetière pourront être acquittées sur internet par carte bancaire ou prélèvement SEPA sur le site sécurisé de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) <http://www.tipi.budget.gouv.fr> -

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de prendre contact avec la mairie.

Wifi territorial gratuit

Afin de faciliter l'accès à internet au plus grand nombre, le syndicat Val-de-Loire Numérique, en partenariat avec la commune, propose la mise en place d'une borne wifi en accès gratuit, place de l'église et dans la salle du conseil municipal. Cette borne sera opérationnelle prochainement.

Sortie du livre sur Cheverny



Le Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher (CDPA) a choisi cette année notre commune pour réaliser une animation dans le but de faire découvrir au plus grand nombre les richesses patrimoniales de notre terroir.

Cette animation comprend deux volets distincts :

- Une sortie gratuite programmée dimanche 29 septembre pour visiter les lieux emblématiques de la commune
- La réalisation d'une publication consacrée au patrimoine de la commune comprenant des articles écrits par les membres du CDPA, à partir des informations recueillies auprès des habitants, mais également des articles écrits par les habitants.

Rendez-vous dimanche 29 septembre à 14 h place de l'église pour la visite guidée de Cheverny, à l'issue de la visite un verre de l'amitié sera offert au cours duquel le livre sur Cheverny sera présenté. Pour une meilleure organisation, merci de confirmer votre venue à la mairie par téléphone ou mail (mairie.cheverny@orange.fr).

Le livre sera en vente à partir du 1^{er} octobre à la mairie, à l'office du tourisme, au château de Troussay et dans différents commerces.

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 mai

Projet d'aménagement de la Route de Romorantin. Présentation d'un projet de création d'une voie piétonne et plantations par Mme FENATEU du CAUE (Comité Architecture Urbanisme Environnement) : la proposition porte sur une largeur de voie piétonne de 1,80 m. Le coût de cette réalisation est estimé à 170 000 € pour 900 m linéaires subventionnée en partie par le Contrat Régional de Solidarité Territoriale, Agglopolys « offrant » les végétaux. Relevé topographique : la Société DUMONT a été retenue par l'ensemble du Conseil Municipal.

Participation de la commune au séjour des élèves de l'école publique à Prunay, du 27 au 29 mai : Le nombre d'enfants participants plus important que prévu nécessite une prestation supplémentaire d'une société de transport. Le montant total, pour 13 enfants de Cheverny, est de 141,70 € (23,05 € par enfant au lieu des 12 € votés précédemment). Le Conseil Municipal accepte cette augmentation.

Rénovation de parc de l'éclairage public - Résultat de la consultation : la Société Nocta Bene a fait un diagnostic sur les 72 lanternes (4 types différents). Un mât est à changer. Un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) a été lancé. L'estimation financière des travaux à réaliser était de 41 200 € TTC. Dix-sept entreprises ont consulté la plateforme numérique, trois ont adressé un devis (tableau de synthèse distribué en séance) : SPIE, INEO (Engie), R2. Cette dernière propose la fourniture d'une platine Led protégée par une capsule perforée au dessus de la lampe afin de protéger le système de l'humidité tout en permettant le refroidissement de la platine. La commune pourrait réaliser une économie de 7 000 € par an et obtenir jusqu'à 3 000 € en Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Alain GUILLOT a contacté « Villages Etoilés » qui a validé le choix technique. Le Conseil Municipal vote pour l'entreprise R2, à l'unanimité.

Demande de subvention auprès du Syndicat Mixte du Pays des Châteaux dans le cadre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) : 30 % du montant total HT pourrait être attribué.

Demande de subvention auprès du SIDELC (Syndicat Intercommunal d'Electricité de Loir-et-Cher) : 40 % du montant total HT pourrait être attribué, sans dépasser 1 000 € pour le matériel et 500 € par système d'éclairage.

Salle des fêtes - devis complémentaires. Réfection de la peinture murale de la cuisine : une peinture « spéciale alimentaire » est nécessaire. Le coût est de 2 249 € HT (2 698,92 € TTC). Placoplatre toilettes : il était collé, s'est cassé lorsqu'il a été retiré et doit être remplacé. Le devis s'élève à 1 791 € HT (2 149,20 TTC). Entrée SAS : le plan incliné et la pose de calcaire coûtent 1 364 € HT (1 636,80 € TTC). Porte local chaudière : pose d'une porte afin de rendre la chaudière inaccessible pour les locataires.

Nettoyage après chantier (pour la salle des fêtes et la salle des seniors, y compris les vitres) : devis en cours (environ 200 €).

Travaux de voirie 2019 – devis. Les entreprises COLAS et EUROVIA ont été contactées pour la réfection des routes du Golf, de Cellettes, du Petit Chambord et de l'Aumône. L'ensemble du Conseil Municipal opte pour l'entreprise COLAS.

Personnel communal - prise en charge de la visite médicale pour le renouvellement des permis catégorie EC. D. Ed et C. L'ensemble du Conseil Municipal valide pour le remboursement de 36 € à Monsieur Cédric BLASIUŠ.

Territoire engagé pour la Nature : 4 communes de la région « Centre » et une intercommunalité ont été sélectionnées par l'ARB (Agence Régionale de la Biodiversité). Cheverny est la seule commune du Loir-et-Cher à être retenue. Le résultat sera connu en juin prochain.

Analyse financière simplifiée : Monsieur DUBOIS, trésorier d'Agglopolys relève les bonnes performances financières de la commune pour l'année 2018.

Borne électrique : 15 cessions de charges ont été enregistrées en 2018.

Redevance GRDF : elle est de 788,74 € pour 2019.

Orange : une antenne relais sera installée au niveau de l'ancienne scierie, route de Romorantin. Elle devrait couvrir le centre bourg, la route de l'Ebat et du Bucher, peut-être jusqu'aux Saules). Une autre antenne sera installée à Feings et à Cormeray.

Tours anti-gel : François CAZIN remercie les riverains pour avoir « toléré » leur bruit, ces premiers jours du mois de mai.

Compte rendu du conseil municipal du 3 juin

Candidature de la commune au label « Territoire Engagé pour la Biodiversité » : présentation des enjeux du label par Mr VIRELY Benjamin, chargé de mission au sein du pôle Animation Territoriale Biodiversité – de l'Agence Régionale de la Biodiversité. La commune a été retenue ; le prix "territoire engagé pour la nature" sera remis lors des assises nationales de la biodiversité qui se tiendront à Massy le Jeudi 20 juin après-midi.

Mise en place d'un Wifi territorial en centre bourg en partenariat avec le Conseil Départemental 41 et Val-de-Loire Numérique

Présentation d'une vidéo par Madame le Maire. Les frais d'installation du dispositif, place de l'église, ainsi que dans la salle du Conseil Municipal, sont totalement pris en charge par « Val-de-Loire Numérique ». Des tests ont été effectués pour mesurer la faisabilité : le réseau 4G est trop faible et nécessite la mise en place d'un amplificateur. Madame le Maire demandera l'intervention d'un représentant de Val-de-Loire Numérique au prochain Conseil Municipal et ce point sera remis à l'ordre du jour.

Fibre : certificat d'adressage. Madame le Maire a assisté à une réunion d'information. La précision des adresses est indispensable pour la poste, la DGFI (impôts locaux, fonciers), les pompiers, mais également pour la fibre. A chaque maison sera attribué un code auquel elle sera connectée. Un accompagnement (formation et suivi) par l'Observatoire des Territoires, qui fournira les certificats d'adressage, peut être assuré pour une somme de 600 €. Ce point est accepté par l'ensemble du Conseil Municipal.

Festival Arts de la Rue 2019 : Région Centre Val-de-Loire – signature de la convention P.A.C.T (Projet Artistique et Culturel de Territoire). L'ensemble du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

Eclairage public : remplacement de 2 armoires. Demande de subvention auprès du syndicat mixte du Pays des Châteaux dans le cadre du CRST (Contrat Régional Solidarité Territoriale). Demande de subvention auprès du SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie en Loir-et-Cher). La mise aux normes des deux armoires doit être effectuée. Les subventions atteignent 30 % pour le CRST et 40 % pour le SIDELC. Une programmation à la carte sera possible (modification des horaires, éclairage d'une lampe sur deux).

L'ensemble du Conseil Municipal opte pour la Société R2.

Compte rendu du conseil municipal du 3 juin (suite)

Dictionnaires pour les élèves de CM2 : 6 enfants de Cheverny sont concernés (5 à l'école publique, 1 à l'école Saint-Louis. Le prix unitaire est de 21,90 €, soit un coût total de 131,40 €. Ils seront remis le 25 juin prochain à 19 h 15 à l'école publique, à l'occasion de l'inauguration de la place de l'« Ecole Paul Renouard », suite à la récente dénomination de l'Ecole Primaire de Cour-Cheverny.

Ecole publique : souhaite monter un spectacle de cirque et demande une participation financière pour les frais engagés. Aucune sortie ni aucun voyage ne seront prévus au cours de l'année scolaire.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte de subventionner ce projet dans les limites budgétaires accordées annuellement.

Reconnaissance de l'état de « Catastrophe naturelle » : l'Association des Maires de France informe que des critères très précis sont pris en compte, à savoir : *un critère géotechnique* qui permet d'identifier les sols présentant une prédisposition au phénomène de retrait-gonflement en fonction de la variation du niveau d'humidité ; *un critère météorologique*, apprécié pour chaque saison et fondé sur le niveau d'humidité des sols superficiels et la durée de retour de l'épisode de sécheresse, qui doit être supérieure ou égale à 25 ans.

Restauration scolaire : Madame le Maire lit le courrier de Monsieur CROISSANDEAU et la réponse qu'elle lui a été faite.

Rappel des faits : Madame le Maire et Michelle DILAJ ont rencontré Monsieur CROISSANDEAU le 5 mars dernier afin de trouver des solutions pour baisser les coûts : mise à disposition du personnel du prestataire (exemple de Maslives), service civique (tri des déchets, sensibilisation au gaspillage alimentaire, surveillance...), collaboration avec la maison de retraite « La Favorite », application du quotient familial comme cela est déjà pratiqué pour le centre de loisirs et la garderie.

Nous devons refaire le point courant juin pour étudier, ensemble, ce qu'il était possible de faire.

Le 31 mai dernier, Monsieur CROISSANDEAU adresse un courrier à Madame le Maire l'informant d'une augmentation de tarif (point à l'ordre du jour de leur conseil municipal du 7 juin prochain). Le montant facturé aux familles de Cour-Cheverny est de 3,60 €, celui facturé aux familles de Cheverny, de 3,80 € (suite à la 1^{ère} augmentation de juin 2017, 0,80 € étant pris en charge par notre commune).

Le prix de revient d'un repas est de 6,82 €, il demande à ce que nous prenions la différence de 2,22 € à notre charge (jusqu'à présent supportée par la commune de Cour-Cheverny).

L'estimation d'une prise en charge totale, pour 50 enfants, se monte à environ 17 000 €. Madame le Maire propose de soumettre le dossier au Préfet afin qu'il demande un audit des comptes liés à la restauration, ce qui est accepté par l'ensemble du Conseil Municipal.

Compte rendu du conseil municipal du 1^{er} juillet

WIFI - présentation du déploiement du WIFI par Mme PEPERMANS, directrice de Val de Loire Numérique. L'intervention de Madame PEPERMANS et les réponses aux questions posées par quelques membres du Conseil Municipal permettent d'avoir quelques précisions complémentaires. Le Conseil Départemental attribue une subvention de 50 % sur le coût de l'amplificateur nécessaire à une bonne réception (réseau 4G trop faible). Nous avons deux devis de 3 180 € (Rapid Internet) et de 1 500 € (QOS). La commune aura à sa charge le coût de maintenance de 80 € par an et par borne (deux sont prévues), soit 160 € par an pour les deux bornes. Quatre élus votent « pour », 10 s'abstiennent.

PayFip - paiement en ligne des factures locales par cartes bancaires ou autorisation de prélèvement pour les bâtiments communaux (loyers logements locatifs, location salle des fêtes), le transport scolaire, le cimetière (redevances et concessions)

Les services fiscaux et la trésorerie (DGFIP) proposent ce paiement soit par TIPI (Titre Payable par Internet), soit par prélèvement SEPA (**Single Euro Payments Area**). Au 1^{er} juillet 2020, ce moyen de paiement sera obligatoire pour les collectivités si les produits locaux dépassent 50 000 € ; au 1^{er} juillet 2022 pour des produits locaux de plus de 5 000 €. L'ensemble du Conseil Municipal acceptent cette nouvelle disposition.

Agglopolys - participation de la commune au Défi Inter-Entreprises. Il se déroulera le 20 septembre prochain à Chambord. La même équipe que l'année dernière y participera. Les frais d'inscription sont pris en charge par Agglopolys.

Point sur la restauration scolaire. Deux réunions ont eu lieu récemment avec les parents d'élèves : mercredi 26 juin à Cour-Cheverny, jeudi 27 juin à Cheverny. A Cour-Cheverny, les parents ont été étonnés de la présence de personnes non concernées par la restauration (association Demain Cheverny). Le message a été clair : « retournez-vous vers votre collectivité ». A Cheverny, beaucoup de parents étaient présents ainsi que les élus. Personne ne comprend le manque de communication entre les deux communes. Michelle DILAJ a contacté plusieurs établissements scolaires. La plupart d'entre eux facturent le même prix aux « hors commune », mais en aucun cas facturent le prix de revient total. Madame le Maire et le Conseil Municipal ont décidé de saisir Monsieur le Préfet afin qu'il demande un audit permettant une analyse objective du coût d'un repas. Un rendez-vous doit être fixé dans les jours prochains. Elle demande aux parents d'écrire au Préfet et de désigner un représentant qui l'accompagnera au rendez-vous. Une étude financière sera faite pour savoir dans quelle mesure on peut aider les parents. Les parents ont proposé que cette somme soit déposée sur un compte bloqué. Madame le Maire en vérifiera la légalité.

Une réflexion doit être menée pour trouver une solution pérenne ; en effet, d'autres mauvaises surprises de ce type peuvent toucher le prix du centre de loisirs ou de la garderie. Alain GUILLOT déplore la prise en otage des parents. La tension à l'école est palpable. Il évoque également le fait que notre commune est considérée comme un « coucou » profitant de la commune de Cour-Cheverny. Il rappelle l'histoire de la fermeture de l'école de Cheverny et propose de constituer un « syndicat intercommunal » en construisant une école à Cheverny. Une commission sera créée pendant l'été ; une décision sera prise en fin d'année.

Madame le Maire souligne la complémentarité des deux communes. L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord pour : le maintien de la demande de rendez-vous avec Monsieur le Préfet pour audit, la présence d'un représentant des parents d'élèves au rendez-vous avec Monsieur le Préfet et la réserve de 17 000 € sur un compte bloqué (si légal).

Qualité de l'eau : les prélèvements effectués par l'Agence Régionale de Santé, au Camping des Saules, montrent que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Elèves de Cour-Cheverny : ont adressé une carte joliment décorée pour remercier la commune de sa participation financière à leur séjour à la ferme de Seillac.

Trottoirs fleuris : le suivi du semis fait en avril dernier est arrêté. En effet, les plantes ont été tondues et désherbées.

Loge des Ruaux : l'enduit des pignons et le four à pain sont faits. Une bonne ambiance règne dans l'équipe. Le matériel est prêté par l'entreprise GIRARDEAU. Les extérieurs seront terminés en septembre.

Journée éco-citoyenne

Cette année, c'est le 25 mai que le Conseil Municipal des Jeunes de Cheverny s'est réuni pour effectuer une nouvelle fois des travaux de désherbage, de nettoyage et de peinture des bancs et tables du Lavoir. Le CMJ remercie vivement les membres du Conseil des Sages et les habitants de Cheverny qui ont participé à cette journée qui s'est clôturée par un joyeux pique-nique offert par la mairie de Cheverny.



Remise des prix

A l'école publique, désormais dénommée « Paul Renouard », le 25 mai dernier, Madame Chantal SARTIAUX et Monsieur Philippe TESSIER ont remis à 4 jeunes Chevernois de CM2, leurs récompenses, à savoir le « Robert illustré » et « La République ». La 5e lauréate, absente de jour-là, s'est vue remettre son prix, à domicile.



A l'école Saint-Louis, le 1er juillet dernier, Madame Michelle DILAJ qui a remis ces mêmes ouvrages au seul élève Chevernois de CM2, dans sa classe, entouré de son institutrice et de ses camarades.

Etat civil

Naissances :

DUCHET Adélia, Carole, Florentina	10 avril
SMITH Maëlan	14 mai
DUFRAISSE DE PIETRO Giovanni	29 mai

Mariages :

LANDELLE Jean-Gilles et LAMASSE Maryline	13 avril
GOUZA Anouar et GALLARD Cassandre	22 juin

Décès :

CAZIN Pierre, Louis	24 mai
---------------------	--------

«Les territoires s'engagent pour la nature»

**TERRITOIRES
ENGAGÉS
POUR LA
NATURE**

Un dispositif du plan



Cette opération a pour objectif d'identifier, valoriser et accompagner les collectivités qui s'engagent pour la nature et leur démarche de progrès en la matière.

Au vu des nombreuses actions engagées pour le respect de l'environnement, la commune de Cheverny a obtenu au mois de juin le label « territoire engagé pour la nature » pour une durée de trois ans.

Elle est la seule commune du Loir-et-Cher à l'avoir obtenu, seules 5 communes ont été retenues au niveau régional !

Trophées du Tourisme Accessible 2019

Cheverny sous les projecteurs !

A l'occasion de la 5ème édition nationale des trophées du Tourisme Accessible, Cheverny a été mis à l'honneur et plus précisément, le Camping Sites & Paysages Les Saules.

Laurent et Isabelle CHERRIER, propriétaires du camping Sites & Paysages Les Saules****, hébergement de plein air situé à Cheverny, n'ont cessé d'améliorer la qualité de leurs services.



Ils ont reçu le trophée du tourisme accessible 2019 : 1er prix national pour la qualité de leur hébergement, récompensant « leurs bonnes pratiques » mises au service de l'accessibilité depuis plus de 10 ans.

Félicitations à tous les 2 !

Prévention caniculaire

Canicule ou fortes chaleurs. Les bons gestes à adopter : boire régulièrement de l'eau, éviter les boissons alcoolisées, humidifier son corps et se ventiler, manger en quantité suffisante, éviter les efforts physiques, fermer les volets le jour, prendre des nouvelles de ses proches.

Les personnes vulnérables, âgées de plus de 65 ans ou handicapées, ou personnes reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile peuvent se faire connaître en mairie. Votre référent communal M. Chadenas Jean-Claude, adjoint au maire, est à votre disposition.

Agglo / département

Projet d'aménagement routier : aménagement du carrefour de la patte d'oie

Le carrefour de la Patte d'oie est le point de convergence de plusieurs routes départementales donnant accès à l'agglomération blésoise. Il irrigue également le sud du département via les RD 956, RD 765 et RD 923. Il constitue un des nœuds routiers les plus stratégiques et désormais le plus chargé du Loir-et-Cher. Le conseil départemental envisage des travaux d'aménagement et organise une concertation publique préalable à l'aménagement de la patte d'oie du 8 juillet au 27 septembre 2019.

Mise à disposition du dossier de concertation sur le site internet du département : www.departement41.fr

Mise à disposition du public du dossier de concertation à :

- l'hôtel du département de Loir-et-Cher
- l'hôtel d'agglomération d'Agglopolys
- la mairie de Saint-Gervais-la-Forêt
- la mairie de Vineuil

Le public pourra faire connaître ses observations au conseil départemental de Loir-et-Cher durant toute la durée de la concertation :

- en les adressant par écrit au département de Loir-et-Cher – Hôtel du département – Direction des routes – Place de la République – 41020 BLOIS Cedex
- en les formulant dans l'espace dédié à cet effet sur le site internet du conseil départemental : www.departement41.fr

Agglopolys : lutte contre frelon asiatique

Face à la recrudescence de frelons asiatiques sur son territoire, Agglopolys soutient la destruction systématique des nids en prenant totalement à sa charge les frais d'intervention et de destruction des nids.

D'autre part, Agglopolys a mis en place un réseau d'apiculteurs référents à l'échelle du territoire. Ceux-ci, sur demande d'Agglopolys, pourront se rendre chez les particuliers ayant une difficulté à reconnaître s'il s'agit bien de frelons asiatiques.

Pour déclarer un nid de frelons asiatiques, rien de plus simple : il vous suffit de contacter le Département Environnement d'Agglopolys – 1, rue Honoré de Balzac, 41000 Blois - 02 54 90 35 90 ou de remplir le formulaire sur :

<http://www.agglopolys.fr/2870-declarer-un-nid-de-frelons-asiatiques.htm>



A vos agendas

Spectacle Johnny H par la Cie Fabrika

Pulsion

Vendredi 12 juillet à 19 h : Dans le cadre d'une présentation de fin de résidence : « Johnny n'est pas mort ! Il nous revient d'une expérience entre la vie et la mort : éclairé, transformé ! Devenu flower power, féministe, vegan, écolo, végétarien, yogi, adepte de la décroissance, activiste résolu, tout y passe tant que l'amour est là » Spectacle tout public, Salle des fêtes, durée 1 h, entrée libre mais participation bienvenue.



Cérémonies et Inauguration du 14 juillet

Cérémonie à 11 h au monument aux morts, suivie de l'inauguration de la salle des fêtes à partir de 11 h 45

Marché gourmand

Dimanche 21 Juillet de 10 h à 18 h, place de l'Église, organisé par la commune de Cheverny. Accès gratuit

L'Écho du Caquetoire : Saison 12 !

Les 9, 10 et 11 août (cf programme page 8)



Comment le petit village de Cheverny devient le théâtre de multiples manifestations gratuites et généreuses à l'ombre du Caquetoire de la place de l'église!

C'est toute une histoire qui se concentre et s'étire sur la place, le temps d'un long week-end d'août. On y trouve d'abord toutes ces installations qui illustrent savamment un artisanat

local. C'est aussi une volonté de présenter des spectacles originaux (théâtre, marionnettes, danse, concert, acrobatie, mimes, cirque, bal). Une programmation liée à la culture italienne, sa gastronomie, sa langue et des spectacles « al Dante » permettront une respiration en écho à celles de la Renaissance en lien avec la dynamique lancée par la Région Centre Val-de-Loire « Viva Leonardo Da Vinci, 500 ans de Renaissance(s) » dont le festival a obtenu la labellisation.

C'est enfin un festival interactif avec un nouvel espace dédié aux jeux sous toutes ses formes. La Mairie dresse la table et les vigneronnes offrent le vin d'honneur tandis que ces trois journées deviennent d'intenses moments de partage, de rire et d'émotions. Chacun y trouve son « conte », sa magie et en revient fatalement conquies. Cela se passe à proximité du caquetoire de l'église et on n'est plus étonné de restituer cette ambiance chaleureuse qui rappelle l'harmonie de nos villages après moissons.

A vos agendas

Vide grenier – Brocante

25 août. Organisé par l'ESCCC Football. Stade municipal de Cour-Cheverny. Restauration sur place.
Tél : 02 54 79 93 30 ou 06 60 85 09 39

Forum des Associations

7 septembre de 9 h 30 à 16 h

Sur l'esplanade de la salle des fêtes de Cour-Cheverny. Organisé par l'ESCCC en présence d'une trentaine d'associations Chevernoises et Courchoises. Inscriptions et adhésions pour 2019/2020.
Restauration sur place.

Fête des vendanges



Samedi 7 septembre, le village s'anime une nouvelle fois pour la 9^{ème} édition de la Fête des Vendanges de Cheverny. Neuf ans que les vignerons des 2 AOC Cheverny et Cour-Cheverny concoctent un événement qui monte en puissance attirant toujours plus de monde, alléchés par un programme particulièrement fourni.

Dès le matin, randonnée pédestre et vélo à travers le vignoble. Puis, à partir de 11 h, dégustation gratuite entre autres, du millésime 2018 des AOC Cheverny et Cour-Cheverny directement auprès des vignerons.

A 18 h, la musique résonnera sur la place de Cheverny. Une superbe programmation musicale pour cet Oenofestival 2019 avec Reprise de volée, Fanfaristan orchestra, The Riots, Les Petites Bourettes et Joseph Chedid ainsi que DJ Mitch pour clôturer la soirée.

L'édition 2019 s'annonce délicieuse avec comme d'habitude une ambiance si typique à cette manifestation où le plaisir de se rencontrer, de discuter, de partager un moment en prenant le temps en toute simplicité. www.fetedesvendanges.net

Golf de Cheverny : « Tous au Golf »

15 septembre, 13 octobre et 10 novembre

Journées "Tous au golf club". Initiation gratuite pour débutants, à 10 h ou 15 h.

Informations et réservations : 02 54 79 24 70

Samedi 21 septembre en soirée, le golf fêtera le 30^{ème} anniversaire de sa création, diverses animations sont prévues.

Renseignements : www.golf-cheverny.com

Le Conseil Départemental vous invite au château de Cheverny et au château de Talcy

Du 21 septembre au 21 octobre. Le Département du Loir-et-Cher propose à ses habitants de visiter gratuitement le château de Cheverny et le château de Talcy sur inscription préalable et dans la limite des places disponibles. Le billet d'accès sera à réserver impérativement en ligne à partir du 10 septembre. Pour Cheverny, le billet donnera accès au château, aux jardins et au musée Tintin (les autres prestations demeurent payantes). Renseignements et réservation :

Conseil départemental www.le-loir-et-cher.fr 02 54 58 41 41

Super Loto

Dimanche 22 septembre à 13 h 30. Organisé par l'amicale des loisirs de Cheverny. Salle de fêtes de Cheverny. Nombreux lots.

L'été sans fin...

Jeudi 26 septembre à 19 h 30 : Spectacle musical de la Halle aux Grains (Hag) délocalisé au domaine de Montcy : L'attrape-rêve, sieste musicale, de et par C.Oury et C Auchapt : « Les plus beaux voyages sont parfois ceux que l'on fait immobile, les yeux fermés, lorsque le parfait repos du corps invite l'enchantement brouillard des rêves à faire surgir personnages, péripéties et paysages. Confortablement installé dans des chaises longues, c'est à cette divagation que vous invite L'Attrape-rêve ». Domaine de Montcy, route de fougères, durée 45 mn tarif unique 5 €. Réservation : Hag : 02 54 90 44 00 ou www.halleauxgrains.com

CDPA (Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie).

Dimanche 29 septembre 14 h, place de l'église
Visite insolite de Cheverny "À la découverte du patrimoine de la commune".

Club des Seniors De Cheverny

DEJEUNER DANSANT : Jeudi 3 octobre à 12 h. Salle des fêtes de Cour-Cheverny. Participation 35 €. Inscriptions et règlement avant le 17 septembre.

CONCOURS DE BELOTE : Vendredi 11 octobre à 14h. Salle des fêtes de Cheverny. Participation 9 €.

Renseignements :

Jean-Claude CHADENAS 02 54 79 90 33

Inscriptions : Gérard CORBEAU 02 54 79 25 59

seniors41.blogspot.com

Tandem En Vue : L'INSOMNIE

Randonnée VTT nocturne.

Samedi 5 octobre départ 19 h du Gîte de 23 km et 43 km – 7€/adulte – 4€/18 ans.

Tombola, ravitaillement, barbecue et soupe à l'arrivée.

Obligatoires : Port du casque, gilet jaune, lumière avant et arrière, lampe frontale. Contact : 06 61 97 08 25



Jour de la nuit



Samedi 12 octobre à partir de 20 h. Extinction nocturne de l'éclairage public. Éteignons les lumières, et devenons des « rallumeurs d'étoiles ».

ESCCC Basket

Vendredi 18 octobre à 19 h Soirée ados

Samedi 19 octobre à 19 h Soirée disco année 80

Dimanche 20 octobre à 12 h Super Loto

Restauration sur place.

Renseignements : 06 59 91 25 30

Vendredi 9 août

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux

Lieu : place de l'église et devant la mairie

15 h à 19 h : Atelier animation récup, point info sur le compostage et le tri sélectif par les animatrices de Val-éco et les ambassadeurs du tri d'Agglopolys. Vous saurez tout sur le compostage et apprendrez en vous amusant à recycler

16 h 30 : Inauguration du Festival

Lieu : Place de l'église. Durée : 30 mn

18 h : Out par la Cie Mattatoiosospeso. Danse et théâtre vertical.

Viré ! Dehors ! Mis à la porte, au beau milieu de la rue ! Mais la rue pourrait se révéler un cadeau et un nouvel amour sera peut être possible. Un « mélodrame italien », accompagné des plus belles voix du « bel canto » des années 30

Lieu : Place de l'église. Durée : 45 mn

20 h 30 : Guappercarto (« les caïds en carton »)

Concert. Un violon, un accordéon, une guitare, une contrebasse, des percussions. Les Guappercarto jouent comme ils vivent, avec cette spontanéité, cette générosité, cette classe italienne, un côté cabaret-punk d'un autre temps que Fellini aurait pu filmer

Un jeu rocambolesque entre musique et folie

Lieu : Place de l'église. Durée : 1 h 30 environ

Samedi 10 août

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux

Lieu : place de l'église et devant la mairie

14 h à 19 h : Atelier animation récup, point info sur le compostage et le tri sélectif

15 h 30 à 19 h 30 : Atelier/jeux les récup'song de David: stand avec jeux et jouets en bois, instruments de musique fabriqués avec de la récup et inspirés des inventions de Léonard de Vinci, «Titi et ses jeux en bois» : stand de grands jeux en bois et jeux divers par différents animateurs et professionnels du jeu

Découvrez l'enfant-joueur qui est en vous !

Lieu : ruelle de l'écho

15 h : Stand 2000 1^{ère} partie par le théâtre group

Le vrai-faux stand de fête de la famille Gomez ! Le principe est simple. Il suffit de tenter sa chance. Mais attention, les lots ne sont ni repris ni échangés... Des lots ringards, du clinquant à souhait, de la bonne humeur et de la dérision, des couleurs vives avec pattes d'ef, des musiques flonflon des seventies à la sono, et des cadeaux, des cadeaux... à la sauce italienne

Lieu : Place de l'église. Durée : 50 mn

16 h 30 : Out par la Cie Mattatoiosospeso. Danse et théâtre vertical.

Viré ! Dehors ! Mis à la porte, au beau milieu de la rue ! Mais la rue pourrait se révéler un cadeau et un nouvel amour sera peut être possible. Un « mélodrame italien », accompagné des plus belles voix du « bel canto » des années 30

Lieu : Place de l'église. Durée : 45 mn

16 h 30 : Stand 2000 2^{ème} partie par le théâtre group.

Lieu : Place de l'église. Durée : 50 mn

Entre 17 h et 19 h : intermède théâtral : La Joconde avait-elle froid aux pieds par la Cie Soliloque ? Duo de clowns à la science infuse et à l'énergie diffuse. Questions loufoques à (se) poser sans modération et à résoudre avec approximation, laissant le monde en suspens et l'imaginaire en éveil...Avec humour et fantaisie, deux gentils rêveurs tenteront de résoudre ces énigmes existentielles. D'essais en solutions, de solutions en interrogations, ils démontreront que le génie naît (un peu) de la poésie.

Lieu : devant la mairie durée 20 mn par intervention

Samedi 10 août

17 h 30 : Stand 2000 3^{ème} partie par le théâtre group

Lieu : Place de l'église. Durée 50 mn

19 h : Atelier danse par les danseurs du bal à l'italienne

Devenez spectateurs/danseurs complices pour le bal à venir

Vous découvrirez vos talents cachés, saurez tout de la tarentelle, de la pizzica et épaterez la galerie !!

Lieu : Place de l'église. Durée 45 mn

21 h : Bal/ Concert « à l'italienne » par le groupe Telamure

Trio aux instruments traditionnels recréant la spontanéité et l'euphorie des fêtes populaires italiennes

Lieu : Place de l'église. Durée : environ 1 h 30

Dimanche 11 août :

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux

Lieu : place de l'église et devant la mairie

14 h à 19 h : Atelier/animation à la découverte de la biodiversité par le CDPNE (Comité Départemental de la Protection, de la Nature et de l'Environnement

15 h 30 à 19 h 30 : Atelier/jeux : les récup'song de David : stand avec jeux et jouets en bois, instruments de musique fabriqués avec de la récup et inspirés des inventions de Léonard de Vinci, «Titi et ses jeux en bois» : stand de grands jeux en bois, jeux divers par différents animateurs et professionnels du jeu, le CIAS du blaisois avec la ludomobile et un grand nombre de jeux de sociétés.

Découvrez l'enfant-joueur qui est en vous !

Lieu : ruelle de l'écho

15 h 30 à 19 h 30 : Atelier de détournement de textiles à base de récup par la ressourcerie « les bonnes manières » : enfants et adultes pourront s'essayer à fabriquer des objets à emporter

Lieu : ruelle de l'écho.

15 h : Frigo par la Cie Dis bonjour à la dame. Solo de clown poétiquement incorrect. Embarquement immédiat pour une course lente à l'exploit dérisoire, suite de prouesses vaines et de numéros ratés ! Lieu : Esplanade du chapiteau. Durée : 45 mn

16 h 30 : Le P.Rav par le collectif Gonzo. Pitrerie jonglée pour boîtes et chariots de supermarché. Une tranche de vie musico-circassienne, une satire politico-poétique sur l'absurdité et le dérives de nos modes de consommation.

Lieu : Place de l'église. Durée : 55 mn environ

18 h : Frigo par la Cie Dis bonjour à la dame. Solo de clown poétiquement incorrect. Embarquement immédiat pour une course lente à l'exploit dérisoire, suite de prouesses vaines et de numéros ratés ! Lieu : Esplanade du chapiteau. Durée : 45 mn

19 h : Apéritif offert par les viticulteurs de Cheverny

Lieu : Place de l'église

21 h : Les robinonnades du Roi Midas par la Famille Goldini

Poétique de décombres. La question n'est pas de savoir ce que nous faisons de la Technique mais ce que la Technique fait de nous...

Une comédie musicale acrobatique, un décor monumental pour les enfants et ceux qui ont pu le rester !

Lieu : Plaine du chapiteau. Durée : 55 mn

Tous les spectacles sont gratuits !!

***En cas d'intempéries, les spectacles auront lieu sous chapiteau.**

L'ECHO DU CAQUETOIRE,

Festival des arts de la rue de Cheverny

Adresse : Mairie de Cheverny, 41700 Cheverny

Tél mairie : 02 54 79 97 78 Mail : mairie.cheverny@orange.fr

Site internet : www.mairie-cheverny.com

ou www.echo-du-caquetoire.org